

ANNEXE 1

BARÈME CONTRIBUTIONS VARIABLES SUPPLÉMENTAIRES SUR LES PROJETS FINANCÉS ET MODALITÉS DE FACTURATION

Tous Projets (hors ANR et Europe)

Contribution variable supplémentaire, par partenaire membre de AKTANTIS, par projet, par tranche de montant de l'aide du partenaire :

Tranche Aide (k€)	Montant facture (HT)
< 101	2 500 €
101 - 200	4 000 €
201 - 500	6 200 €
501 - 900	10 000 €
901 – 2 000	20 000 €
> 2 001	30 000 €

Barème en € hors taxes validé en Conseil d'Administration du 16 décembre 2022

Modalité de facturation :

- Facturable et payable 2 mois après l'annonce officielle de la sélection du projet.